Réseaux transeuropéens d'énergie, orientations: liste des projets d'intérêt commun

1996/0203(COD) - 25/09/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité approuve la proposition de la Commission qui consiste en une mise à jour des orientations de la décision 1254/96/CE du Parlement européen et du Conseil, prévoit des projets dans les trois nouveaux Etats membres et intègre ces réseaux aux nouvelles orientations concernant les PECO et les pays du bassin méditerranéen. Néanmoins, il réitère ses doutes concernant : -. le manque de ressources financières consacrées à la réalisation d'études préalables aux projets; -. les questions pouvant surgir lors de la discussion de la future directive sur le marché intérieur du gaz; -. l'attention insuffisante accordée aux projets relatifs aux régions périphériques et ultrapériphériques, qui pourraient être financés par les Fonds structurels; -. l'attention insuffisante accordée à la compatibilité de ces projets avec l'environnement.